

<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article3041>



Elections des délégués.

- Archives du Blog - Vie des Lycéens - Lycéens responsables -



Date de mise en ligne : vendredi 9 septembre 2016

Date de parution : 12 septembre 2016

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre - Tous droits réservés

A partir de lundi 12 septembre, jusqu'à vendredi 16, c'est une semaine importante dans la vie du Lycée pendant laquelle toutes les classes votent pour leurs délégués, 2 par classe et 2 suppléants.

Savez-vous qu'en cas d'égalité de voix, c'est l'élève le plus jeune qui est déclaré élu ?

Mais ce sont aussi les élections à l'internat pour les délégués des internes qui constitueront le Conseil d'internat.